



Monsieur Edouard PHILIPPE

Président de la Communauté Urbaine

Le Havre Seine Métropole

19 rue Georges Braque

76600 Le Havre

Le Havre, le 26 octobre 2020.

Monsieur le Président,

L'annonce, le 22 octobre, de nouvelles restrictions par le Premier ministre frappe très durement et de plein fouet l'économie havraise, les salariés et les entreprises. Pour ne pas que cela se transforme en catastrophe pour notre territoire, nous appelons l'Etat et la Communauté urbaine à agir sans délai pour Le Havre et les communes de l'agglomération et jouer le rôle d'amortisseur des conséquences de la crise.

Cette situation est la conséquence des choix politiques libéraux qui ont gravement porté atteinte aux services publics, à la santé en général et à l'Hôpital en particulier, et au manque de volontarisme gouvernemental depuis le début de la crise sanitaire : nous déplorons l'échec de la politique de tests réalisés en dépit du bon sens, l'absence de renfort de lits de réanimation dans les hôpitaux, le refus de distribuer massivement et gratuitement les masques à la population.

Nous voulons redire notre soutien au personnel soignant qui fait face avec courage et dévouement au nouvel engorgement des hôpitaux qui se profile. Bien plus que de notre soutien et nos remerciements, ils doivent disposer prioritairement de tous les moyens pour se consacrer pleinement à l'accueil et au soin des patients (recrutement, équipements, matériels médical, paiement de leurs heures supplémentaires...).

Les nouvelles restrictions sanitaires imposées par le Gouvernement ont des conséquences immédiates qui appellent elles aussi des réponses immédiates, nationales et locales.

Les secteurs industriels, des services, du commerce, de l'événementiel, associatifs, culturels, sportifs, doivent recevoir un soutien infaillible et total de la part du Gouvernement, allant très au-delà des prêts garantis par l'Etat qui montrent déjà aujourd'hui leurs limites et leur inefficacité à moyen terme.

Notre territoire est très durement touché par la crise économique, davantage qu'ailleurs. Il doit en conséquence être davantage aidé et accompagné avec pour critère majeur le maintien des emplois industriels, des services, du commerce, et du monde associatif, culturel et sportif.

Nous appelons le territoire de l'agglomération à se rassembler très largement derrière cet objectif, et à mettre en place un plan d'urgence sociale et un Conseil de défense économique rassemblant les forces sociales et économiques de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole avec un objectif majeur, celui de préserver l'emploi et renforcer nos services publics.

Dans cette attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Paul LECOQ
Député de
Seine-Maritime,
Conseiller
communautaire Le
Havre Seine
Métropole,
Conseiller municipal

*Permanence
Parlementaire du Député
12 rue Michel Gautier
76600 Le Havre
02 32 92 59 11
jean-
paul.lecoq@assemblee-
nationale.fr*

Christine MOREL
Maire d'Harfleur,
Vice-Présidente de la
communauté urbaine Le
Havre Seine Métropole

*Hôtel de Ville BP 97
55 rue de la République
76700 Harfleur*

*02 35 13 30 00
cmorel@harfleur.fr*

Alban BRUNEAU
Maire de
Gonfreville
l'Orcher, Vice-
Président de la
Communauté
urbaine Le
Havre Seine
Métropole,
Conseiller
départemental

*Hôtel de Ville
Place Jean Jaurès 76700
Gonfreville l'Orcher*

*02 35 13 18 00
alban.bruneau@
gonfreville-l-
orcher.fr*

Sophie HERVE,
Conseillère départementale
3^{ème} canton,
Conseillère communautaire
Le Havre Seine Métropole,
Conseillère municipale

*52 rue Labédoyère
76600 Le Havre*

*sophie.herve@
seinemaritime.fr*